



Edito

N°105 MAI 2020

Bas les masques !

Jeudi 16 avril, plusieurs syndicats de l'Inspection du travail, dont la FSU, ont saisi l'Organisation Internationale du Travail en accusant leur ministère de tutelle de violer plusieurs articles de la convention 81.

La FSU et les autres organisations syndicales alertent ainsi sur des atteintes, au nom du maintien de l'activité économique, à l'indépendance et au fonctionnement de l'Inspection du travail depuis le début de l'épidémie de Covid-19, .

Les syndicats dénoncent notamment la suspension de ses fonctions à titre conservatoire, d'un inspecteur du travail de la Marne qui a initié une procédure judiciaire en référé (en urgence) contre une entreprise d'aide à domicile. Cette dernière manquait, selon lui, à ses obligations de sécurité et l'inspecteur a demandé des masques et des équipements de protection pour les employé-e-s.

Cette décision intervient après plusieurs jugements en référé, plutôt favorables aux salarié-e-s, visant notamment Amazon, La Poste, mais également une association d'aide à domicile à Lille, contrainte de revoir son plan d'action pour protéger ses salarié-e-s du Covid-19, à la suite d'un référé de l'inspecteur chargé du Secteur.

Ces tensions à l'Inspection du Travail, tout comme la réouverture des écoles en mai, contraire à l'avis du conseil scientifique, font tomber les masques et montrent bien que la priorité à la santé et à la protection des citoyens n'aura duré qu'un temps. Désormais prime le redémarrage de l'économie, même si tests de dépistage et mesures de protection ne sont pas toujours au rendez-vous.

Que les plus fragiles et les plus âgés se le disent !!!

Les directeurs et directrices d'école (et les maires) chargé-e-s localement de l'organisation du déconfinement scolaire ne pourront qu'entériner ce constat.

Tout comme les professeurs et autres personnels chargés d'accueillir à marche forcée les enfants des travailleuses et salarié-e-s sommé-e-s de faire repartir l'économie.



SNUipp
SYNDICAT
NATIONAL
UNITAIRE

des Instituteurs
Professeurs des écoles
et PEGC du Haut-Rhin
19 Bd Wallach
68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 54 92 58
06 86 31 37 42
Email : snu68@snuipp.fr



FSU
Fédération
Syndicale
Unitaire

Couleurs d'Ecole

Prix 1 Euro — Trimestriel
Directeur de publication :
Mariane Brosse-Heimburger
N° CPPAP : 1120 S 07575
ISSN : 1254-3594
Dépôt légal 1er trim. 2020
Mai 2020
26ème année de publication
Imprimé par
Imprimerie Centrale
Mulhouse

ACHTUNG !

Si vous ne souhaitez pas figurer sur les listes publiées par le SNUipp-FSU, adressez-nous un mail dans ce sens (précisez vos noms et adresses)

(Partie bilingue du journal!)

Sommaire

1. Edito
2. Retraité-e-s : la politique du mensonge et du mépris
3. Carte scolaire : rien d'exceptionnel
4. La maîtresse a un coup



Je me syndique en ligne

envoyer les enfants à l'école pour que les parents puissent aller à l'usine...

il serait plus simple et plus rentable d'envoyer également les enfants à l'usine !...



Dessin offert par Phil

Retraité-e-s : la politique du mensonge et du mépris

Face à la pandémie le président et son gouvernement montrent leur incapacité.

Avec une valse d'hésitations, de volte-face, de mensonges, ils tentent de dissimuler les ravages de leurs politiques de destruction des hôpitaux publics, du système de santé et du service public en général, ainsi que la délocalisation d'entreprises et la mainmise des lobbies pharmaceutiques sur les médicaments.

Aujourd'hui le président félicite les « riens » qu'il a jusqu'ici méprisé-e-s et célèbre le rôle et la place des services publics qu'il s'est échiné à démanteler. Les retraité-e-s sont particulièrement touché-e-s, notamment les personnes concernées par la perte d'autonomie en maison de retraite.

Le manque endémique de personnel, auquel s'ajoute le manque de matériel de protection, ont favorisé le développement de la maladie tant chez les résident-e-s des EHPAD que chez les personnels, et conduit à une surmortalité dans ces établissements (dans le Haut-Rhin le 22 avril 2020, l'ARS dénombre 520 décès de résident-e-s d'EHPAD alors qu'il comptabilise 629 décès dans les hôpitaux).

Les retraité-e-s subissent les effets de ces politiques destructrices. La gestion lamentable de cette crise sanitaire confirme qu'ils/elles sont relégué-e-s et considéré-e-s comme improductifs et inutiles. Pour preuves les décès en EHPAD non comptabilisés dans un premier temps, la grande difficulté d'accès à l'hôpital et aux respirateurs, le silence total pour les personnes en perte d'autonomie à domicile.

En dépit des déclarations du président et du premier ministre qui ont promis un dépistage systématique, les dispositifs de protection manquent cruellement à la population, et dans les EHPAD plus particulièrement.

Quelles mesures pour assurer la protection de toutes et tous alors que la pénurie de moyens demeure ?

Il est à craindre que les retraité-e-s qui ne participent plus à la production soient les derniers servi-e-s.

Il est clair que le président et son gouvernement considèrent les retraité-e-s comme des citoyens de seconde zone : sans interlocuteur officiel, ils n'ont pas de lieu pour se faire entendre.

Le SNUipp-FSU et la Section Fédérale des Retraités au sein de l'intersyndicale des retraité-e-s doivent poursuivre leur travail de solidarité et agir pour obtenir :

- Des mesures sanitaires urgentes de protection (masques, gants, dépistage...);
- Des moyens pour les EHPAD et dans le secteur « à domicile » qui assurent des soins de qualité pour tous;
- Des mesures contre l'isolement qui génère de graves troubles psychiques.

Plus que jamais ils continueront d'exiger :

- le 100 % sécu,
- la création en nombre d'EHPAD publics,

- la prise en charge à 100% dans le cadre de la branche maladie de la Sécu,
- une loi grand âge conforme aux attentes,
- le recrutement massif dans les métiers de l'humain (médecins, aide-soignant.es, infirmières, etc.)
- un accès aux transports, à la culture...



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Réforme des retraites : où en est on ?

Toutes les réformes en cours sont à l'arrêt en raison de la crise du coronavirus, a indiqué le président de la République lors de son allocution télévisée du lundi 16 mars. *La réforme des retraites, pour laquelle le gouvernement a utilisé le 49.3 afin de faire passer sans vote son texte sur la réforme des retraites, en fait partie.*

Le coronavirus semble donc avoir réussi là où les mobilisations syndicales, pourtant d'une longueur et d'une ampleur inédites, ont échoué.

Mais pour autant, la réforme des retraites ne risque-t-elle pas de resurgir dans « le monde d'après » ?

Selon le journal Le Monde (20/04/2020), un ministre et un député LREM se montrent expéditifs: « Cette réforme était devenue un boulet et je ne suis pas certain que dans le pays, il y ait volonté pour qu'on y revienne. Cela peut être remis à un prochain quinquennat. « Plusieurs chantiers sont totalement plombés politiquement. L'assurance-chômage, les retraites : toutes ces réformes doivent être abandonnées. »

Ne chantons pas victoire trop vite. Des figures de la majorité rejoints par le MEDEF souhaitent exhumer le projet un peu plus tard et pousseront à un simple report de calendrier.

L'heure paraît pour l'instant à l'investissement dans les services publics et l'hôpital, et à la recherche de la concorde nationale sur le sujet des retraites. Mais nul doute que le coût pour l'Etat de la crise sanitaire le poussera à reprendre ses vieux réflexes d'économies budgétaires sur le dos des salariés. Et la réforme des retraites resurgira... avec peut-être même des mesures d'âge à 65 ans...

Le SNUipp-FSU restera vigilant sur cette question et continuera à revendiquer un autre financement des systèmes de retraites et une retraite à 60 ans à 75% du dernier salaire.

Carte scolaire : rien d'exceptionnel !

Dotation Nationale : 1688 postes
35 pour l'académie de Strasbourg, 16 pour le Haut-Rhin

Avec la création de 1248 postes supplémentaires à la dotation initiale de 440 postes, le ministère de l'éducation nationale a surpris tout le monde le 27 mars dernier. Il fait notamment suite aux demandes du SNUipp-FSU qui n'a cessé de réclamer des moyens supplémentaires.

En pleine crise sanitaire, et sûrement que celle-ci n'y est pas pour rien, **le ministère de l'Éducation nationale prend donc acte de l'insuffisance des moyens** initialement donnés au premier degré.

Une dotation vraiment « exceptionnelle » ?

Cette dotation dite « exceptionnelle » porte donc à **1688 ETP** le nombre de postes créés pour le 1er degré.

Une dotation qui est constamment en baisse depuis 2017 !

Années	Dotation
2017 (dernière dotation Hollande)	4311
2018	3881
2019	2325
2020	1688

• Qu'y-a-t-il d'exceptionnel à prévoir des créations de postes toujours en baisse par rapport à l'année dernière ? Ce qui serait exceptionnel serait de prendre réellement en compte les conséquences inévitables en terme d'explosion des inégalités scolaires qu'aura le confinement sur nos élèves.

• Qu'y-a-t-il d'exceptionnel à garantir des conditions d'apprentissage acceptables pour tous les élèves. Le SNUipp-FSU exige pas plus de 25 élèves en zone banale, pas plus de 20 élèves en Education prioritaire.

• Qu'y-a-t-il d'exceptionnel à ne pas fermer d'écoles en zone rurale alors que la crise que nous traversons aura montré à quel point le manque de services publics dans ces secteurs est en réalité un abandon par l'Etat des populations qui y habitent ?

Qu'y-a-t-il d'exceptionnel à rattraper une dotation insuffisante et décriée par tous les acteurs de la communauté éducative ?

Cette « rallonge exceptionnelle » est un minimum et pas une réponse à la hauteur de la situation, qui, elle, est belle et bien « exceptionnelle » !

Le choix très « politique » du gouvernement d'opposer les populations les unes aux autres, en privilégiant aujourd'hui les « zones rurales » au détriment des certaines zones urbaines.

L'académie qui sera la plus bénéficiaire de cette dotation sera celle de Nancy-Metz, avec 100 postes supplémentaires, quand elle en perdait à l'origine 18.

Puis l'académie de Lille avec 87 postes, alors qu'elle en perdait 83.

Du coté des oubliés, les académies de Versailles et de Créteil notamment...!

Pourquoi le ministère oppose-t-il ainsi de manière aussi caricaturale les populations et les académies les unes aux autres ? Pourquoi le gouvernement met-il soudainement l'accent sur la "ruralité" à quelques mois du 1er tour bis des municipales et surtout des élections sénatoriales qui vont suivre ?

Comment ne pas y voir surtout, dans la perspective de 2022, comme un clin d'œil appuyé à certains !

La dotation doit tenir compte des besoins des élèves et des écoles, non du calendrier électoral du gouvernement ou de choix budgétaires servant à maintenir les allègements fiscaux des plus fortuné-e-s et des grandes entreprises !

C'est pourquoi le SNUipp-FSU revendique des dotations annuelles pour tous, afin de répondre aux enjeux de « l'école d'après » :

- pas de fermeture, et des ouvertures dès que les seuils revendiqués par le SNUipp-FSU sont atteints, dans le rural comme ailleurs
- augmentation des décharges de direction afin de répondre aux enjeux de l'école en général et de la crise sanitaire en particulier
- des ULIS doivent être ouverts partout où des élèves notifié-e-s ne peuvent être pris en charge,
- les Rased doivent être étoffés et déployés dans toutes les écoles et sur tous les territoires
- le dédoublement ou la limitation des GS, CP et CE1 à 24 doivent être effectifs
- abandon des PIALS et plan d'emploi massif d'AESH avec un véritable statut
- dispositif « plus de maîtres que de classes »

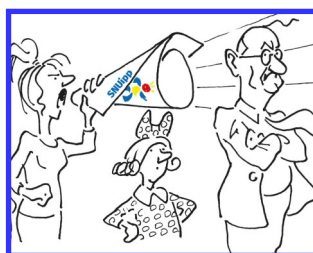
Préparons l'école et le monde d'après en signant la pétition « **Plus jamais ça, préparons le jour d'après** » co-signée par 16 organisations dont la FSU, la CGT, la Confédération Paysanne, Action on violente, Attac, l'UNEF... Lire la pétition et signer : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article6190>

La maîtresse a un coup d'blues

Carnet noir ...

Brizemur, le dessinateur de presse qui a accompagné le SNUipp-FSU depuis sa création vient de nous quitter, emporté par le Covid-19.

Depuis sa villégiature de Saint-Jean-de-Luz, il devait croquer le coronavirus pour illustrer le dossier du prochain numéro de *Fenêtres sur cours*. Il n'en n'aura pas eu le temps, c'est cette sale petite bestiole qui l'a croqué.



Brizemur, c'était un sale gosse. Celui du fond de la classe, celui qui ricane, n'écoute rien et jette des boulettes de papier pleines d'encre sur ses petits camarades.

Et comme tous les sales gosses, c'était aussi un rêveur, un poète, toujours un peu amoureux de la maîtresse. Il partageait les billes, les bonbecs et son goûter. Il y avait tout ça dans ses dessins ; l'éclat de rire féroce, l'impertinence, la tendresse et l'amour des enfants. Il va beau-

